



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 56 du 1^{er} juillet 2025

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot et Jonathan Vericel

Absents : Chantal Lemerre, Aurélie Borel, David Fernandez, Annick Sansoe et Sandrine Scalise

↳ Début de réunion à 20h15

Mme Borel donne son pouvoir à Mme Baudry.

Mme Sansoé donne son pouvoir à Mme Gerbier Pochet.

M. Fernandez donne son pouvoir à M. Cochonat.

Ajout d'une délibération sur les Chats libres de Chambéry.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 20 mai 2025) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Bugey-Sud

M. le Maire donne la parole à M. Cochonat qui informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour fixer la composition du conseil communautaire pour la prochaine mandature qui doit être faite avant le 31 août 25. Il y a 2 possibilités différentes. Différents scénarii ont été proposés par la CCBS en conseil communautaire d'où en est ressorti une proposition. Le débat est surtout sur le nombre d'élus sur Belley car nous dans tous les cas nous aurions 1 seul élu. Avec la proposition Belley en aurait 13 et 5 pour Culoz-Béon. Les communes de plus de 1 000 en ont 2 et toutes les autres 1 seul. Ainsi il y aurait en tout 65 conseillers communautaires pour plus de 34 000 habitants. Belley a voté contre.

→ Contre : 0 Neutre : 2 Pour : 8

Délibération : exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin jusqu'à 10m²

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport aux abris de jardin. Donc ceux compris en 5 et 10m² donc soumis à déclaration préalable.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : demande de subvention pour l'éclairage du terrain de tennis, pour la rénovation du puits d'Oxyane et pour le projet photovoltaïque de l'école et de la salle des fêtes

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour réaliser les subventions de 3 projets en cours.

- Pour le tennis cela serait pour l'éclairage d'un terrain. La FFT et le club de tennis participeraient financièrement. On attend les retours de subvention. Projet d'environ 16 000€.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

- Pour le puits, il y a un projet d'environ 13 500€. Le contrôle de débit a mis en avant que tout est obsolète. Il faut donc tout rénover.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

- Pour le projet solaire, on fait une demande de subvention pour l'étude. Puisque nous revendrions l'énergie en surplus, nous ne pouvons pas faire d'autres demandes de subvention. La déclaration de projet est faite (avant le 30 juin).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : décision modificative du budget pour l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat et un autre pour la bibliothèque

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport à l'achat de nouveaux outils informatiques adaptés pour le secrétariat et la bibliothèque

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : modification du tableau des emplois, proposition de stagiairisation d'un agent.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport à la stagiairisation d'un agent périscolaire Nelly Peeters. Il y a actuellement un seul agent titulaire sur 6 en périscolaire. Elle est employée depuis mars 2022. Elle sera stagiaire en septembre 2025.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : subvention exceptionnelle pour l'association les Points Peyrilleux pour les cadeaux de naissance et les chats libres de Chambéry.

- M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport à la subvention donnée à l'association les Points Peyrilleux qui nous fournit les petits cadeaux de naissance.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

- M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport à la subvention donnée à l'association des chats libres. 200€ de cotisation annuelle + 3 stérilisations donc en tout pour 440€. On part pour encore 5 autres stérilisations maximum dans l'année soit un total de 840€.

→ Contre : 0 Neutre : 3 Pour : 7

Délibération : avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Carrières MBTP en vue de l'extension d'une carrière alluvionnaire sur la commune de Murs et Gélignieux.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport à ce projet.

→ Contre : 2 Neutre : 3 Pour : 5

Questions diverses

* SIEA

Le diagnostic sur notre éclairage public a été fait début juin. Il reste encore 137 points lumineux à mettre aux normes petit à petit. Il y a 2 solutions. La « relamping » (qui serait une solution provisoire) pour 64 000€ avec reste à charge de 25 000€ pour la commune. Prêt possible via le SIEA de 2400€ sur 12 ans. Dossier à remplir pour 31 mars 2026.

La solution optimale avec remplacement total pour environ 76800€ avec reste à charge pour 35 300€ pour la commune. Le prêt (28300€) serait de 2700€ par an sur 12 ans. Il resterait 7000€ à payer l'année de validation du plan de financement. Si on garde le style actuel des lampadaires « neufs » déjà installés il faut compter 12 300€ de plus. Avec cette option, on peut abaisser la puissance avec plusieurs options possibles avec des créneaux horaires différents.

* DD & TE

- Proposition de nommer la zone protégée vers la Cheminée : les Prés sauvages. Il faut prendre un arrêté pour cette zone avant de mettre en place les piquets pour la délimiter avec une corde marine (beaucoup de voitures avec les activités de Foxagliss).

- Voir avec Faxagliss pour installer une poubelle lors de leurs horaires d'ouverture et de « faire » le tour pour laisser les lieux propres. Problèmes aussi au niveau des sanitaires : wc sec ?

* CMJ

Voir pour l'installation de bancs et table ainsi qu'une poubelle vers le terrain multisport.

* Scolaire

- Recrutement d'un agent périscolaire en remplacement de Lilou. Laura est résidente sur le village. Elle prendra son poste à la rentrée de septembre.

- Pique-nique au parc avec les élèves vendredi 04/07/25 pour le dernier jour de l'école.

* Octopus

- Association du foot : le club de foot change de nom pour redynamiser les équipes : USPB. L'Ag a lieu le vendredi 4 juillet.

- Bibliothèque : nouvel horaire le lundi de 15h30 à 17h30 à la rentrée. Des propositions d'aménagement sont faites par les bénévoles nouvellement formés. Le PC sera changé car totalement obsolète. Accueil des assistantes maternelles sur des créneaux particuliers dès septembre. Les ateliers numériques de la CCBS sont prévus aussi cet été.
- Opéra « bouffe » Barbe Bleue le mercredi 30 juillet à 20h dans le parc de la salle des fêtes (début à 21h). Repli à l'intérieur si mauvais temps. L'association des MAB tiendra la buvette. L'affichage et les pubs sont à faire et les flyers à distribuer.
- 14 juillet : commémoration à 10h30 avec l'harmonie et les pompiers.
- La conférence ambroisie prévue le 2 juillet est reportée au 9 juillet à cause de la canicule. Maxime du CPIE Genevois interviendra. Pour ceux qui le souhaitent, on finira la soirée avec de l'arrachage.
- Escalade : les dalles sont enfin ré-ouvertes ! Merci à la CCBS pour le financement. Une zone restera en parcours aventure. L'autre sera suivie et entretenue. Des panneaux très informatifs sont sur place.

* EID

- La tournée dans le quartier de Bovinel a été réalisée mi-juin. Les gens ont été sensibilisés au cycle du moustique tigre et aux moyens de l'éradiquer.
- Un tas de pneus posent problème et il faudra le régler progressivement.

* Travaux

- La Tovasse. Des soucis d'alimentation en eau Chemin de Chanût proviennent de la nouvelle connexion qui aurait un débit insuffisant par moment. L'étude des solutions est en cours par la régie des eaux. La fin des travaux de la Tovasse est prévue pour fin juillet.
- L'appartement de la mairie nord-est est en cours de rénovation. Un changement d'emplacement de la salle de bain est prévu. Il serait disponible à la location mi-septembre. Prix de la rénovation pour environ 40 000€.
- Un appartement est libérée au-dessus de Patronage. Il faudra tout refaire. Projet pour 2026.
- Travaux d'électricité et de gaz pour le local de chasse. A suivre pour les devis.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h10.

⇒ Prochain conseil municipal le jeudi 28 août à 20h.



